

23. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour 1889, aux termes du chap. 184, clause 5 des Statuts Révisés du Canada.

24. Etat des dépenses à compte de frais divers, du 12 juillet 1889 au 4 janvier 1890, autorisées par l'Acte 52 Vic., chap. 1.

25. Réponse à l'Ordre du 8 février 1889,—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'Île du Prince-Edouard; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888, le montant de chaque amende, le nom des personnes qui ont payé les amendes, et le nom de celles qui ne les ont pas payées; et la nature du délit dans chaque cas.

26. Terres Fédérales,—Copie des règlements sanctionnés par le Conseil Privé depuis la clôture de la dernière session.

28. Réponse à l'Adresse du 22 courant—Copie de tous ordres en conseil, correspondances et documents relatifs à la mise à la retraite de certains employés du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois à Québec.

30. Réponse à l'Ordre du 20 courant,—Etat donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers.

32. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. McKindsey a présenté à la Chambre un bill intitulé. "Acte concernant le Bureau de commerce de la cité de Toronto."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Perlèy, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Lacoste, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.